

FORMATION EN UNITÉ MOBILE TYPE MOBIFEU 6 ÉQUIPIER ÉVACUATION

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Toute personne salariée de l'établissement,
- ♦ Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu.
- ♦ Chargés d'évacuation.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Parler et comprendre le Français.

DURÉE DE LA FORMATION :

2 sessions par jour.

Trois heures environ de face à face pédagogique par session.

Chaque session est limitée à 6 personnes maximum soit 12 personnes par jour.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Savoir réagir et s'organiser face à un début de feu dans l'entreprise ;
- ♦ Connaître les risques particuliers liés à l'exploitation ;
- ♦ Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction ;
- ♦ Savoir s'organiser pour gérer une évacuation et les cas particuliers ;
- ♦ Connaître les conséquences d'un déplacement en milieu enfumé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur ;
- ♦ Mises en situation des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Unité mobile de formation équipée :
 - D'un espace de formation de 6 places assises ;
 - D'un espace de formation pratique équipé de générateurs de flammes parfaitement sécurisé (*hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.*) et écologique (*ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.*) ;
- ♦ Supports pédagogiques numériques ;
- ♦ Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (*fournis par CPI*) ;
- ♦ Synthèse ;
- ♦ Évaluation et bilan du stage ;
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} Partie : Théorie

- ♦ Connaissances des consignes de sécurité générales ;
- ♦ Rappel des procédures internes de l'établissement et des risques particuliers ;
- ♦ Rappel des procédures ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'incendie ;
- ♦ Mode d'emploi et choix des moyens d'extinction (Extincteurs, RIA...);
- ♦ Conduite à tenir en cas d'évacuation ;
- ♦ Missions des responsables d'évacuation : guide et serre-file ;
- ♦ La prise en charge des différents publics et des personnes à risques (PMR, PSH...);
- ♦ Choix du point de rassemblement ;
- ♦ Audition du signal sonore d'évacuation ;
- ♦ Missions de l'EPI.

2^{ème} Partie : Pratique -> Exercice d'extinction sur feu réel

Les stagiaires interviendront en équipe sur des situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes.

Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

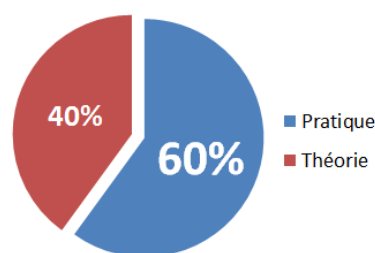
3^{ème} Partie : Pratique -> Évacuation dans le MobiFeu

(Pendant les exercices d'extinction, les stagiaires seront sensibilisés à la dangerosité des fumées.)

Propre, sans odeur et sans danger la densité de la fumée utilisée permet de prendre conscience des dangers de se faire surprendre par celle d'un vrai incendie. Elle révèle aussi l'utilité des mesures de prévention.

4^{ème} Partie : Pratique -> Évacuation dans l'établissement

- ♦ Reconnaissance et identification des différents équipements de sécurité ;
- ♦ Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des comportements à risques ;
- ♦ Reconnaissance du point de rassemblement.



COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

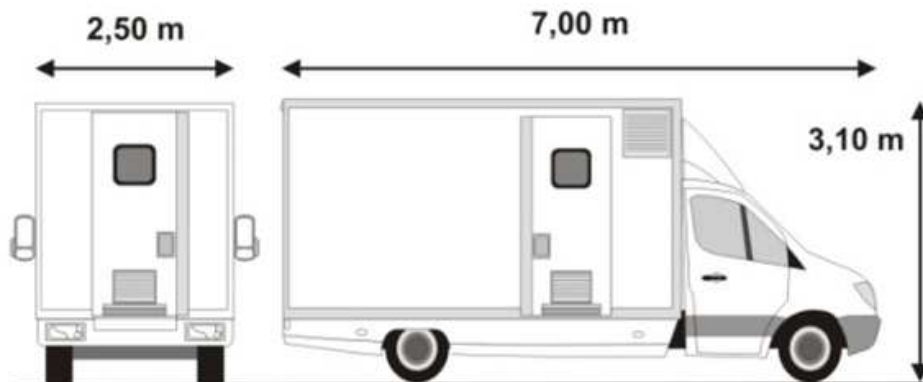
- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

CABINET PRÉVENTION INCENDIE

INFORMATIONS UTILES :

♦ Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné ;

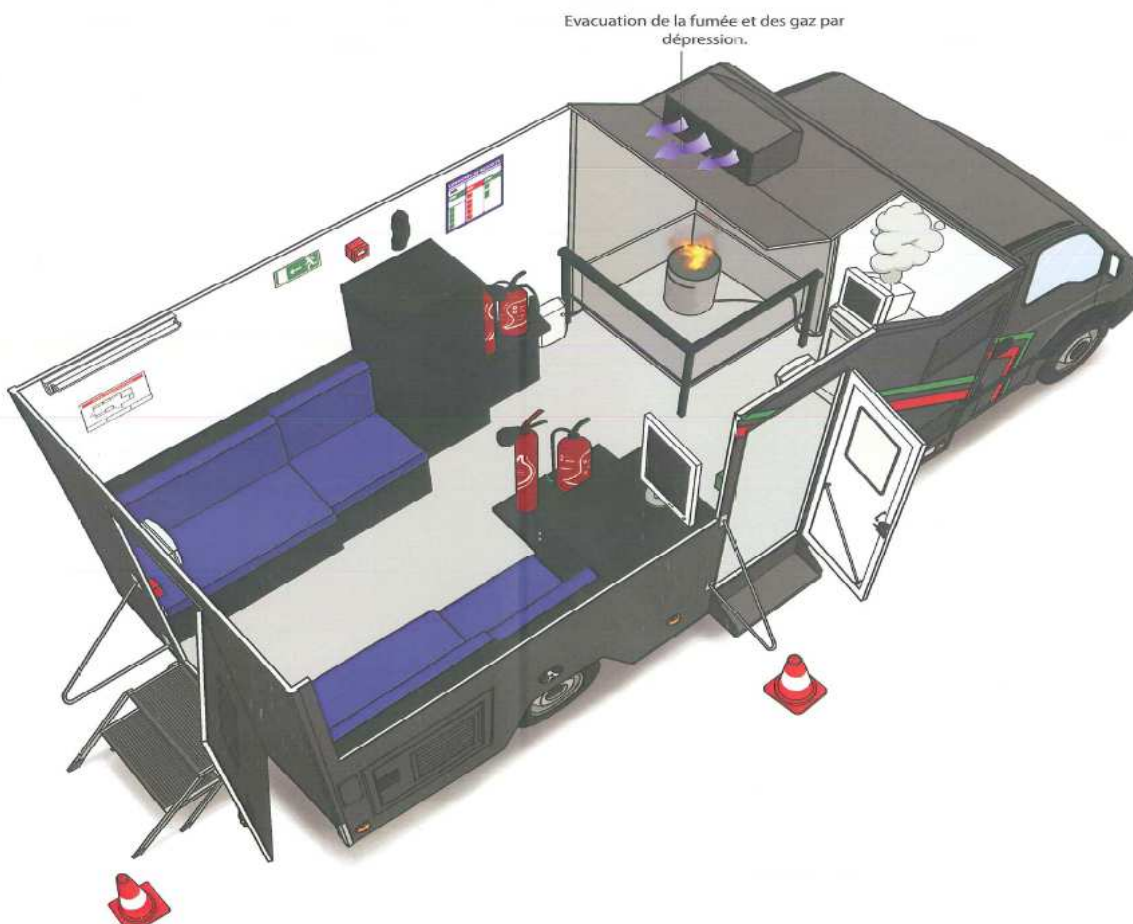
♦ **IMPORTANT : Conditions d'utilisation de l'unité mobile :**



L'utilisation de l'unité mobile implique :

- l'accès et la réservation du stationnement sur 10 mètres de long, 3 mètres de large, 3 mètres 20 de hauteur pour un poids total de 3,5 tonnes,
- la mise à disposition de 1 prise de courant 220v mono 16 ou 32 ampères

Nous consulter pour toute demande particulière.



APRÈS LA FORMATION ?

- ✦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera transmise par voie postale.

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ✦ Manipulation des extincteurs ;
- ✦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ✦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ✦ Formation en unité mobile ;
- ✦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ✦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ✦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ✦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ✦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ✦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ✦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ✦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.